

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 19 juin 2023

N° CP-2023-5-2-1

N° applicatif 6278

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Service instructeur

Service de l'environnement

Service consulté

OPERATION SAINTE-CATHERINE 2023

Résumé : Il vous est proposé de reconduire l'opération « Sainte-Catherine » à l'échelle du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace et de valider le mode opératoire à l'échelle alsacienne, autour de l'organisation d'une fête de l'arbre fruitier et du verger. Cette opération festive se déroulera le 25 novembre 2023 autour de projets de création ou d'extension de 7 vergers communaux répartis sur les 7 territoires alsaciens. Elle sera accompagnée d'animations ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des vergers et des fruits.

Il vous est proposé dans ce cadre de valider le règlement d'un jeu concours qui permettra à 700 alsaciens de gagner un fruitier haute tige. Le montant de l'opération Sainte-Catherine s'élèverait ainsi pour la Collectivité européenne d'Alsace à 26 000 € (acquisition de fruitiers haute tige pour les projets et le jeu-concours de la Sainte-Catherine).

Il vous est proposé en 2023 de renouveler l'opération Sainte-Catherine à l'échelle du territoire alsacien via un dispositif qui s'adressera à un large public à travers le soutien de notre Collectivité à 7 projets de création ou d'extension de vergers communaux, répartis sur les 7 territoires alsaciens. La manifestation se déroulera le samedi 25 novembre 2023.

Afin de donner la dimension conviviale à cet évènement, seront organisés sur chacun de ces 7 vergers communaux :

- Un chantier de plantation participatif avec des bénévoles de la commune, encadré par l'association locale d'arboriculture,
- La remise des arbres aux gagnants du jeu-concours de la Sainte-Catherine,
- Des animations co-organisées par le territoire et les communes ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des fruits et du verger.

Les territoires prévoiront et organiseront avec la commune et les structures locales, les chantiers participatifs de plantation et des animations festives.

Pour chaque projet, la commune-hôte s'engage à organiser un chantier citoyen en présence de 10 habitants bénévoles, à qui la Collectivité européenne d'Alsace offrira un fruitier haute tige en remerciement de leur investissement, soit au total 70 fruitiers haute tige. Pour le chantier de plantation lui-même, notre collectivité s'engage également à financer 10 fruitiers haute tige à chaque commune, soit au total 70 arbres.

Les 7 communes s'engagent par ailleurs à :

- Mettre à disposition le terrain,
- Expliquer le projet aux bénévoles,
- Installer et organiser le chantier en lien avec l'association locale d'arboriculture,
- Animer et participer au chantier de plantation,
- Suivre et entretenir le verger dans le temps.

Une convention de partenariat sera proposée lors d'une prochaine Commission permanente pour fixer les engagements respectifs des communes et de la Collectivité européenne d'Alsace.

Concernant le jeu-concours, la Collectivité européenne d'Alsace propose d'offrir 100 fruitiers haute tige par territoire soit au total 700 arbres. Ce jeu-concours sera publié dans le magazine « Toute l'Alsace » de juin-juillet 2023. Les gagnants seront invités à retirer leur arbre le jour de la manifestation dans l'une des 7 communes. Le règlement du jeu concours est joint en annexe au présent rapport.

La Collectivité européenne d'Alsace prendra en charge financièrement l'acquisition des fruitiers haute tige soit 840 au total (140 pour les communes et 700 pour le jeu-concours), représentant un budget prévisionnel total de 26 000 €.

Pour 2023, je vous propose ainsi de :

- renouveler l'opération « Sainte-Catherine » à l'ensemble du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace,
- approuver le dispositif proposé, soit l'organisation d'une fête de l'arbre fruitier et du verger axée autour de 7 chantiers participatifs de création ou d'extension de vergers communaux (un par territoire), d'un jeu-concours ouvert à tous les alsaciens leur permettant de gagner un fruitier haute tige et d'animations sur le thème en lien avec les structures locales,
- prévoir une enveloppe budgétaire maximale de 26 000 € pour l'acquisition de 840 fruitiers haute tige pour les chantiers participatifs de création ou d'extension de vergers communaux et le jeu-concours de l'opération Sainte-Catherine 2023. Les crédits nécessaires étant imputés à l'Opération P225O001T09 – Enveloppe P225E07 – Natana 2557-21-2121-76,
- approuver le règlement du jeu concours de l'opération Sainte Catherine 2023, joint en annexe du présent rapport, à paraître dans le magazine de notre Collectivité « Toute l'Alsace » de juin-juillet 2023.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Nature analytique	Montant
P225	O001	P225E07	T09	(2557) 21-2121-76	26 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.